

Mise en œuvre d'un plan de réseau électrique national est-ouest

2007

Les pannes d'électricité massives survenues au centre du Canada et dans le nord-est des États-Unis en 2003 nous rappellent les risques que nous courrons en étant tributaire du réseau électrique des États-Unis et la vulnérabilité de notre approvisionnement aux pannes d'électricité qui surviennent au sud de la frontière. Elles nous rappellent également l'importance de mettre à niveau notre propre infrastructure électrique.

Un approvisionnement adéquat et fiable revêt une importance croissante pour le Canada, vu la demande croissante d'électricité, l'augmentation des prix des combustibles fossiles et le vieillissement de l'infrastructure du réseau électrique.

Le Canada possède un inventaire solide de ressources énergétiques, y compris des sources variées d'électricité propre. Cependant, la majorité des ressources hydrauliques, pétrolières et de gaz naturel plus accessibles ont été exploitées, ce qui signifie que le potentiel énergétique du pays se situe dans des régions moins accessibles, telles que le nord et les zones extracôtières. Les plans énergétiques du Canada devraient accorder la priorité à la mise en valeur de ces régions pour que le pays diversifie ses sources d'approvisionnement.

Pour ce faire, le Canada doit améliorer son infrastructure énergétique. Le gouvernement doit prendre des mesures visant à faciliter la création et l'interconnexion de l'infrastructure électrique essentielle, tout en élaborant une réponse typiquement canadienne aux émissions de gaz à effet de serre. Il se doterait ainsi d'une économie plus verte et assurerait que le prix de l'électricité reste compétitif pour le Canadien moyen.

La demande d'énergie propre, fiable

La capacité d'avoir accès à de l'électricité fiable, propre et à des prix prévisibles devient un facteur de plus en plus important pour la stabilité de l'économie et la compétitivité d'un grand nombre d'industries du Canada.

Le gouvernement du Canada a fait part de sa volonté d'élaborer et de la mettre en œuvre un plan typiquement canadien pour réduire les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Le plan aura pour but de réaliser des réductions soutenues des émissions et de renforcer l'économie.

En plus de diminuer les gaz à effet de serre et les émissions atmosphériques et d'améliorer le paysage économique national, l'énergie plus propre, telle que l'énergie hydroélectrique, peut réduire la dépendance de l'énergie dérivée des combustibles fossiles et protéger les Canadiens contre les augmentations des prix de l'électricité découlant directement des pénuries de combustibles. L'ouragan Katrina, survenu en 2005, a clairement démontré l'impact des prix de l'essence sur le coût de l'électricité; en effet, le prix moyen du marché en Ontario a atteint 99,70 \$/mWh en septembre 2005 (source : sommaire des prix du marché de l'IESO), soit une augmentation significative par rapport au prix moyen enregistré en Ontario en 2004 (52,2 \$), et les propriétaires de cette province ont été directement affectés par cette hausse.

Le Canada a les ressources et le potentiel nécessaires pour devenir un super-grand de l'énergie propre. Mais pour réaliser son potentiel, il devra prendre des mesures pour acheminer les ressources des régions d'approvisionnement aux régions qui en ont besoin.

L'importance de la coopération interprovinciale pour la mise en place d'une infrastructure de production et de transmission

Les provinces comme le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve et Labrador ont d'importantes ressources hydroélectriques qui pourraient être mises en valeur si l'infrastructure appropriée

était en place. En ce moment, une bonne partie du potentiel énergétique du Canada est immobilisée parce qu'il n'existe aucun réseau de transmission capable d'exploiter cette énergie et de l'acheminer au marché.

En termes d'énergie hydroélectrique, environ 95 % de la capacité hydraulique installée au Canada se trouve dans cinq provinces, soit Terre-Neuve et Labrador, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. On estime que ces provinces produisent 97 % de l'hydroélectricité générée au Canada. Il n'est donc pas étonnant que certaines d'entre elles effectuent la majeure partie du commerce de l'électricité interprovincial et/ou international. Historiquement, le commerce nord-sud avec les États-Unis a prédominé, particulièrement pour le Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba, qui exportent et importent pour optimiser la production à des fins domestiques et maximiser les bénéfices des ventes externes effectuées par le truchement de réservoirs et de l'infrastructure de transmission.

Par ailleurs, le Canada n'a pas encore bénéficié du commerce interprovincial de l'électricité parce que les réseaux de transmission ont été mis sur pied par les provinces, l'objectif premier étant de répondre aux besoins provinciaux, plutôt qu'aux intérêts régionaux et nationaux; mentionnons également les obstacles réglementaires qui entravent la libre circulation de l'électricité entre les provinces.

On remarque cependant une volonté croissante d'élargir les réseaux énergétiques au-delà des provinces. Ainsi, l'Ontario a lancé des consultations avec d'autres provinces dans le but de renforcer et d'élargir les interconnexions et a entrepris des démarches à cet égard. En novembre 2006, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont annoncé la signature d'un accord concernant une nouvelle interconnexion de transmission qui permettra d'acheminer 1 250 MW d'énergie additionnelle entre les deux provinces d'ici à 2010. L'interconnexion permettra à l'Ontario de répondre à la demande d'énergie propre tout en étant moins tributaire de l'importation d'électricité des États-Unis. En mars 2007, on a annoncé que l'Ontario utilisera une partie de sa part (586 millions de dollars) de l'Éco-fonds canadien de 1,5 milliard de dollars pour commencer à bâtir une interconnexion de transmission électrique est-ouest avec le Manitoba. Cette interconnexion facilitera l'acheminement d'énergie hydroélectrique propre au marché ontarien tout en aidant le gouvernement ontarien à éliminer les centrales thermiques alimentées au charbon et à réduire ainsi les émissions de dioxyde de carbone.

L'Office national de l'énergie (ONE) a également reconnu que les conditions sont propices à un investissement dans un réseau est-ouest national. Dans ses *Perspectives du marché de l'électricité* de juin 2005, il mentionne ce qui suit :

« Dans des conditions normales d'exploitation, l'interconnexion des réseaux de transport régionaux favorise les échanges et contribue à en assurer la fiabilité. Pour des raisons géographiques et économiques, les interconnexions sont plus nombreuses dans l'axe nord-sud, entre les provinces et les États américains limitrophes. Elles ont permis aux provinces exportatrices de produire des revenus en périodes de capacité excédentaire et d'acheter de l'électricité durant les périodes creuses ou lorsque la production intérieure ne suffit pas à répondre à la demande. L'examen de l'Office laisse entrevoir que les échanges nord-sud continueront de produire des résultats avantageux. Quoique d'importants transferts d'électricité interprovinciaux surviennent dans certaines régions, les provinces ont eu tendance à alimenter leur propre marché, ce qui a contribué à limiter l'ampleur des transferts interprovinciaux. L'idée d'établir des interconnexions est-ouest ou un « réseau électrique est-ouest », au Canada, a été avancée à quelques reprises dans le passé, mais, en règle générale, elle n'a pas été considérée comme une option économiquement attrayante. De récentes initiatives régionales telles que l'Initiative de transfert d'énergie propre (ITÉP) adoptée par le Manitoba et l'Ontario, et d'autres projets interprovinciaux éventuels, donnent à penser que des occasions précises pourraient maintenant se présenter. »

Il est nettement dans l'intérêt du Canada de mettre en place une infrastructure énergétique moderne car elle constituerait un actif inestimable pour l'avenir énergétique du pays. L'intégration accrue des projets énergétiques entre les provinces et territoires grâce à un réseau électrique national améliorerait les synergies et dégagerait des avantages technologiques, économiques et environnementaux. De plus, l'augmentation du commerce interprovincial d'électricité au Canada est dans l'intérêt du pays, car elle mènerait à :

- un meilleur accès à des sources d'électricité renouvelable sur une grande et petite échelle, réduisant ainsi les émissions et le recours à la production de combustibles;
- une diversification de l'approvisionnement selon le type de production et l'emplacement géographique;
- une réduction des exigences de capacité découlant d'une coordination et d'une planification régionale accrue;
- une sécurité et une fiabilité accrue.

Conclusion

Les entretiens en cours entre les provinces encouragent la création d'un réseau énergétique national est-ouest.

La mise au point d'un réseau est-ouest :

- libérerait des sources d'énergie propre et renouvelable et maximiserait la portée de l'approvisionnement énergétique du Canada en reliant les régions qui ont besoin d'énergie et les régions ayant un surplus, y compris celles qui sont situées dans les régions nordiques et éloignées;
- accroîtrait la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement énergétique;
- renforcerait l'infrastructure électrique du pays et générerait d'importants investissements de capitaux;
- stimulerait les échanges d'énergie et accroîtrait la sécurité de l'approvisionnement pour les générations futures de Canadiens;
- faciliterait le commerce interprovincial et la transmission de l'énergie.

La construction d'un réseau énergétique national intégré, dans le cadre de la vision d'un Canada chef de file du secteur de l'énergie, contribuerait également à développer le pays.

À l'heure actuelle, l'accès aux marchés d'électricité pose un obstacle de taille à la mise en valeur de ressources propres et renouvelables au Canada. Notre pays compte plus d'obstacles au commerce de l'énergie que les États-Unis. En effet, bien qu'il se soit doté de certaines interconnexions physiques, le Canada ne peut s'enorgueillir de posséder un cadre d'action et un marché interprovincial ouvert, transparent, efficace et matière d'électricité.

Le développement d'échanges commerciaux interprovinciaux robustes devrait être effectué à l'échelle nationale pour permettre au pays de répondre à ses besoins d'approvisionnement énergétique et de maintenir son avantage concurrentiel en Amérique du Nord et dans le monde entier. L'absence de marché réglementaire national efficace au Canada encourage la situation suivante : l'électricité écologique, à des prix prévisibles continue d'emprunter la voie de la moindre résistance – le marché réceptif des États-Unis

À noter que, bien qu'il soit dans l'intérêt du Canada d'accroître la transmission est-ouest, l'objectif n'est pas de remplacer les arrangements énergétiques avec les États-Unis. En effet, l'augmentation de la connectivité interprovinciale est dans l'intérêt national, car elle permettrait au pays de réaliser son propre potentiel en matière de ressources énergétiques et d'améliorer

la diversité et la sécurité de l'approvisionnement. De plus, le développement de l'infrastructure et de la capacité de transmission au pays améliorerait les perspectives du commerce transfrontalier de l'électricité avec les États-Unis à mesure que la capacité de production et de transmission est créée.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Élabore le plus rapidement possible une politique nationale prospective concernant les besoins d'infrastructure énergétique du Canada.
2. Travaille avec les provinces, les territoires, le secteur privé et les Premières nations pour commencer à investir dans la construction d'un réseau électrique est-ouest aux endroits où il est économiquement justifié.
3. Travaille avec les provinces, les territoires, le secteur privé et les Premières nations pour mettre en place les cadres de réglementation et de financement nécessaires à la création d'un réseau est-ouest.
4. Élimine les obstacles au commerce inter-provincial/territorial et à la transmission énergétique et encourage vivement ces deux activités.